

## Compte Rendu

### CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Vendredi 15 Mars 2024



Sortie terrain Promotion 2022-2024 au plateau du Benou le 16 janvier 2024

*Présent : Vignot Noëlle EE64, Barbara LengereauEE64, Bernadette LucqEE64, Caroline Müller EE64, Jacques LachambreEE64, Anna Robineau Apprentie P8, Lilian LeLuhandre—Lesire Apprenti P8, Guillaume Boudou Apprentis P7, Loïca Digon Garcia Cap Imago, Gilles Abbas Agrocampus 64*  
*Excusés : Didier Lopez Francas, un représentant de Jeunesse et sport, un représentant des maîtres d'apprentissage (intéressé mais agenda compliqué pour se libérer)*

Centre de Formation des Apprentis Education Environnement 64  
 2 rue Pats - 64260 – BUZY Tél : 05.59.21.06.60  
 Numéro de déclaration d'activités : 72640078164 - N°UAI :  
 0642151R  
 association@ee64.org/ <https://education-environnement-64.org>



**Qualiopi**  
 processus certifié

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
 La certification qualité a été délivrée au titre des  
 catégories d'actions suivantes :  
 - ACTIONS DE FORMATION  
 - ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

## Table des matières

1 - Conseil de Perfectionnement.....	3
a – Rappel des fonctions du Conseil de Perfectionnement .....	3
b - Composition du Conseil de Perfectionnement .....	3
c - Présentation du BPJEPS EEDD et du CC DACM.....	4
2 - Présentation des 9 apprentis .....	4
a) Session 2022 2024 : 4 apprentis.....	4
b) Session 2023-2025 : 5 apprentis .....	5
3 – Accessibilité .....	5
4 - Résultats de la session 2021-2023 et partiels de la session 2022 2024.....	6
5 – Point sur les évolutions et changements mis en œuvre et à venir suite au dernier conseil de perfectionnement de mars 2023. ....	7
6. – Questions diverses.....	7
a) Rythme de la formation en OF .....	7
b) A vous ? .....	7

## 1 - Conseil de Perfectionnement

### a – Rappel des fonctions du Conseil de Perfectionnement

Le Conseil de Perfectionnement est placé auprès du directeur de l'organisme de formation délivrant des formations par apprentissage. **Il examine et débat des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CFA**, notamment sur :

- Le projet pédagogique ;
- Les conditions générales d'accueil, d'accompagnement des apprentis, notamment des apprentis en situation de handicap, de promotion de la mixité et de la mobilité nationale et internationale ;
- L'organisation et le déroulement des formations ;
- Les conditions générales de préparation et de perfectionnement pédagogique des formateurs ;
- L'organisation des relations entre les entreprises accueillant des apprentis et le centre ;
- Les informations publiées chaque année relatives notamment au taux d'obtention des diplômes ou au taux de rupture des contrats d'apprentissage (art. R6231-3 et R6231-4 du Code du travail).

**La présidence du Conseil de Perfectionnement est assurée par le directeur de l'organisme de formation** ou son représentant (art. R6231-5 du Code du travail).

### b - Composition du Conseil de Perfectionnement

Ce conseil paritaire est constitué :

- De représentants de l'organisme de formation :
  - ✓ Jacques Lachambre, directeur du CFA
  - ✓ Caroline Müller, responsable pédagogique
  - ✓ Bernadette Lucq, référente Handicap
  - ✓ Noëlle Vignot, assistante de formation, chargée de l'administratif et du suivi financier
- De représentants des apprentis :
  - ✓ Guillaume BOUDOU en formation BPJEPS EEDD session 2022-2024
  - ✓ Anna ROBINEAU en formation BPJEPS EEDD session 2023-2025
  - ✓ Lilian LELUHANDRE – LESIRE
- De représentant des Maître ou Maîtresse d'apprentissage :
  - ✓ Un.e par promotion en cours
- De représentant du ministère du travail => Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités des Pyrénées-Atlantiques
- De socio-professionnels :
  - ✓ Loïca Digon-Garcia, fondatrice de Cap Imago, co-directrice à l'Abeille Verte
  - ✓ Didier Lopez, directeur des Francas de Pau
  - ✓ Gilles Abbas, enseignant formateur au lycée agricole de Montardon

### c - Présentation du BPJEPS EEDD et du CC DACM

Depuis 2012, l'association est agréée pour dispenser :

- La formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable,
- Le Certificat Complémentaire « Directeur d'Accueils Collectifs de mineurs ».

Ces deux diplômes sont délivrés par le Ministère chargé des Sports.

La formation BPJEPS doit permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences et être autonome pour :

- ❖ Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation dans le champ de l'EEDD, en relation avec les structures,
- ❖ Encadrer des actions d'éveil, de découverte et d'animation pluridisciplinaires dans le domaine de l'EEDD en prenant en compte tous les publics,
- ❖ Garantir la sécurité du public en fonction du lieu,
- ❖ Contribuer au développement de l'éducation à la nature dans tout territoire.

Le Certificat Complémentaire doit permettre de pouvoir « Diriger des Accueils Collectifs de Mineurs » ; il leur est proposé, de manière optionnelle.

## 2 - Présentation des 9 apprentis

### a) Session 2022 2024 : 4 apprentis

#### LISTE des APPRENTIS au B. P. J. E. P. S. – E. E. D. D. – Novembre 2022 Mars 2024

NOM	Prénom	Age	Résidence	Diplôme	Employeur
<i>BOUDOU</i>	<i>Guillaume</i>	26	La chapelle saint Mesmin (45)	Baccalauréat Technicien de Laboratoire	Association CIMLADES Centre d'Hébergement 64240 ESTARVIELLE
<i>ILHAT</i>	<i>Noémie</i>	24	Vic Fezensac(32)	Licence de sciences, Technologie, Santé Mention Science de la vie-Biologie des organismes	Maison de l'Enfance Rue de Bénéjacq - 64800 COARRAZE
<i>MOULLEC</i>	Camille	26	CAPTIEUX (33)	Master coopération internationale et développement	Communauté de communes du Bazadais Route de LERM 33430 BAZAS
<i>MARSHALL</i>	Emma	25	GAN (64)	Licence de sciences politiques	CLAB 3 bis route du bois 64510 ASSAT

Quelques remarques :

- ❖ Les 4 apprentis ont signé un contrat en novembre 2022 mais 2 ont changé de structure en janvier.
- ❖ Les 4 apprentis ont trouvé une structure d’alternance en milieu associatif
- ❖ Age de 24 à 26 ans (Moyenne d’âge : 25 ans)

## b) Session 2023-2025 : 5 apprentis

**LISTE des APPRENTIS au B. P. J. E. P. S. – E. E. D. D. – Novembre 2023 Mars 2025**

NOM	Prénom	Age	Résidence	Diplôme	Employeur
CHAPOTOT	Aude	26	PAU (64)	BTSa GPN	Ville de Pau
DOMBALLE	Solune	21	BIARRITZ (64)	DUT 1 ASSC	Association BONZAÏ
LE LUHANDRE-LESIRE	Lilian	25	ARROS DE NAY (64)	Bac Général	Association EE64
ROBINEAU	Anna	24	PAU (64)	CAP Ebénisterie et Bac pro STD2A	Association des Usagers de la Pépinière Pau
ROYÉ	Antonin	21	GUICHE (64)	BTSa GPN	Enterprise Centre d’hébergement du Château de Libarrenx

Quelques remarques :

- ❖ Les 5 apprentis ont signé leur contrat en octobre ou novembre 2023
- ❖ 3 apprentis ont trouvé une structure d’alternance en milieu associatif, 1 commune et 1 dans une entreprise
- ❖ Age de 21 à 26 ans (Moyenne d’âge : 23ans et demi)

### 3 – Accessibilité

Le CFA est engagé dans une démarche de progrès pour mieux prendre en compte les stagiaires à besoins spécifiques. Cet engagement s’inscrit dans une volonté politique du Bureau de l’association. Elle rentre également dans la certification Qualiopi et dans le Programme

Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées (P.R.A.F.Q.P.H.).

Le centre de formation a signé une charte élaborée par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et l'Agefiph qui a été renouvelé pour 2024.

Mme Bernadette LUCQ poursuit l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action à l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

#### 4 - Résultats de la session 2021-2023 et partiels de la session 2022 2024

2021-2023	Inscrits	Présents	Abandon	Avis favorable 1 <sup>ère</sup> session	Avis favorable Rattrapage	% par rapport aux présents
BPJEPS EEDD UC 3 et 4	9	9	0	9		100 %
BPJEPS EEDD UC 1 et 2	9	9	0	9		100 %
CC DACM 2023	4	4	1	1	2	75%
CCDACM 2024	1	1	0	1		100%
2022-2024	Inscrits	Présents	Abandon	Avis favorable 1 <sup>ère</sup> session	Avis favorable Rattrapage	%
BPJEPS EEDD UC 3 et 4	4	4	0	4		100 %
BPJEPS EEDD UC 1 et 2	4	4	0	Certification le 06/03/2023		100 %
CC DACM	3	1	2	1		100 %

## 5 – Point sur les évolutions et changements mis en œuvre et à venir suite au dernier conseil de perfectionnement de mars 2023.

- Pour les personnes suivant le CC DACM entre la fin des deux premières semaines de formation et le stage pratique, puis la dernière semaine de formation=> une personne de l'OF est référente pour accompagner les stagiaires. (En 2023=> Barbara Lengereau et en 2024=> Krystal Capdegel)
- Le cadre réglementaire des habilitations délivré par la DRAJES a évolué en 2023 et à intégrer l'obligation de formation des stagiaires BPJEPS et DE(S)JEPS à la prévention des violences sexuelles et sexistes. Ainsi depuis la promotion 2022-2024, un temps d'une demi-journée est dédié à cette thématique et sur le CCDACM
- Compte tenu de l'envie d'ouvrir d'avantage la composition du conseil de perfectionnement, le CFA a convié différents Maîtres.ses d'apprentissage à se joindre à nous ce 15 mars 2024 ainsi que quelqu'un de jeunesse et sport et également de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités des Pyrénées-Atlantiques.

Beaucoup de personnes sollicitées se sont montrées intéressées mais pas de disponibilité au vu de leur agenda. Il a été convenu de prévoir la date du Conseil de perfectionnement bien plus tôt afin de communiquer sur la date bien en amont.

Il a été convenu également de mobiliser une personne de France travail, de la mission locale d'Oloron sainte marie, la chambre de l'économie social et solidaire (CRES) et SCIC Pau Pyrénées.

## 6. – Questions diverses

### a) Rythme de la formation en OF

En début de formation avoir deux semaines consécutives en OF => limiter frais annexe. Cette question n'a pas été tranchée pour la prochaine promotion 2024-2026, il n'y aura pas de changement en ce sens. Qu'en pensez-vous ?

*Effectivement cela engendre des frais supplémentaire, l'idée serait de peut être démarrer la formation en octobre pour étaler les temps en OF sur octobre-novembre. (Positionnement et semaine 1 mi-octobre et semaine 2 en novembre). Cela permettrait également au stagiaire d'être plus en structure d'alternance au démarrage afin de faciliter on intégration à l'équipe pédagogique de sa structure d'alternance.*

### b) A vous ?

- Pour le CCDACM, avoir une personne identifiée comme référente au sein de l'OF est très aidant. On garde cette organisation.
- Frais annexe. Certains sont limite financièrement. L'OF s'engage à essayer de faire de virement mensuel dans certains cas, mais les stagiaires 'engagent en retour à fournir les justificatifs de frais le plus rapidement possible et de leur propre initiative. L'OF arrête de les relancer systématiquement.

- Taille de la salle de formation peut parfois être contraignant mais offre une ambiance chaleureuse qu'on ne retrouve pas à la Mairie de Buzy qui est pourtant en volume une salle bien lus adaptée.
- Avoir des visites site extérieur, autres associations est un grand plus, ainsi que d'avoir différents intervenants extérieurs à EE64. Et notamment la semaine « outil pédagogique » à Bagnères de Bigorre avec le CPIE Bigorre Pyrénées.